



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée 10 décembre 2011 Français

Original: anglais

Conférence des Parties

Dix-septième session
Durban, 28 novembre-9 décembre 2011
Point 3 b) de l'ordre du jour
Rapports des organes subsidiaires
Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

Plans nationaux d'adaptation

Proposition du Président

- 1. La Conférence des Parties s'est félicitée du rapport sur la réunion d'experts consacrée aux plans nationaux d'adaptation, qui s'est tenue à Vientiane, du 15 au 17 septembre 2011¹.
- 2. La Conférence des Parties a remercié le Gouvernement de la République démocratique populaire la d'avoir accueilli la réunion d'experts. La Conférence des Parties a également remercié le Groupe d'experts des pays les moins avancés pour sa contribution à la réunion d'experts.
- 3. La Conférence des Parties a accueilli avec satisfaction et examiné les vues des Parties et des organisations pertinentes², et elle a pris note du rapport de synthèse³.
- 4. Ayant examiné les contributions du Groupe d'experts des pays les moins avancés sur l'adaptation à moyen et à long terme⁴, et les résultats de la réunion d'experts consacrée aux plan nationaux d'adaptation⁵, la Conférence des Parties a décidé de recommander un projet de décision sur les plans nationaux d'adaptation, pour adoption à sa dix-septième session (pour le texte de la décision, se reporter au document publié sous la cote FCCC/CP/2011/L.8/Add.1).

¹ FCCC/SBI/2011/12.

² FCCC/SBI/2011/MISC.7.

³ FCCC/SBI/2011/13.

⁴ FCCC/TP/2011/7.

⁵ FCCC/SBI/2011/12.